

**Discours d'ouverture des travaux**  
**Congrès des chercheurs en éducation**  
**12 mars 2002**

Je suis heureuse d'être devant vous aujourd'hui pour ouvrir les travaux de ce deuxième congrès des chercheurs en éducation. Et ravie de constater l'engouement suscité par cette manifestation à caractère pédagogique. Vous êtes nombreux à être venus aujourd'hui et je vous en remercie.

Sa deuxième édition répond à ma volonté d'en faire un événement récurrent, ceci afin de valoriser régulièrement les résultats du travail considérable fourni par les chercheurs de notre Communauté et de favoriser leur diffusion auprès des enseignants et des futurs enseignants.

La plupart des pays de l'OCDE ont, lors d'une récente réunion concernant la formation et la carrière des enseignants, déploré le manque de diffusion des résultats de recherches en éducation vers les praticiens de terrain. Notre Congrès fait donc office d'exception en la matière et nous en sommes heureux.

Plus qu'un lieu d'exposition, le congrès des chercheurs en éducation se veut en effet être une véritable plate-forme de rencontres, d'échanges et de débats entre praticiens, futurs praticiens et membres du monde scientifique. La recherche en éducation peut être une des sources d'inspiration essentielles de la pratique quotidienne des enseignants. C'est pourquoi, plus encore qu'en 2000, le congrès proposera de larges plages d'information et de discussion en ateliers. Plus particulièrement, l'après-midi de demain sera consacrée à la présentation des rapports des cinq ateliers, de manière à ce que tous les participants puissent en prendre connaissance et disposer ainsi d'une vue d'ensemble sur le travail réalisé.

J'ai également prévu cette année de donner la possibilité à tous les participants de me communiquer les thèmes ou questions qu'ils souhaiteraient voir abordés lors du prochain congrès. Une feuille à compléter est prévue à cet effet et se trouve dans votre dossier.

Venons-en maintenant au thème du Congrès.

La société contemporaine est confrontée à de nombreuses mutations : globalisation, libéralisation des marchés économiques avec la crainte d'y voir inclus les services d'éducation, avènement de la "société de la connaissance", multiplication des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est une bonne chose que le Sommet de Lisbonne, soucieux de voir l'Europe jouer un rôle déterminant dans la compétitivité mondiale, a mis l'éducation et la formation au cœur de ses priorités ; il a notamment décrété que les nouvelles technologies doivent « envahir » l'école, ce qu'il considère comme une condition nécessaire pour développer une société de la connaissance. De ce dernier terme on ne devrait pas abuser car nous en sommes loin.

La volonté des responsables politiques et la pression des milieux professionnels de favoriser l'éducation et la formation donne des résultats en sens divers : on observe en effet une augmentation très significative des demandes de formation, notamment dans le nombre sans cesse croissant d'inscriptions enregistrées dans l'enseignement de promotion sociale. Cette évolution doit être encouragée, afin de concerner un jour l'ensemble des citoyens.

Mais le risque d'exclusion est accru. On peut craindre en effet que ces mutations s'opèrent à deux vitesses et creusent de plus en plus le fossé entre pauvres et riches, entre couches sociales hautement et faiblement scolarisées, entre ceux qui savent et les autres. Le risque est réel que de plus en plus de citoyens soient exclus du savoir, de la connaissance, de l'information.

Ces transformations affectent, d'une manière ou d'une autre l'école, et ont un impact sur la tâche des enseignants. Ainsi, il leur est demandé d'assumer une formation axée sur le développement des compétences en allant au-delà de la simple transmission des savoirs. Je ne souhaite pas opposer compétences et connaissances. Il me semble que c'est un faux débat. Ce qui est important, c'est que les connaissances soient maîtrisées et activées notamment dans la communication et les attitudes professionnelles. C'est le sens que nous avons voulu donner à la nouvelle formation initiale des enseignants, mise en place depuis septembre dernier,

en créant entre autres choses de nouveaux dispositifs d'interactions entre théorie et pratique.

Cette formation doit associer très étroitement les compétences à caractère disciplinaire, liées aux contenus de l'enseignement, et les compétences à caractère pédagogique, celles qui concernent leur transposition didactique. Il ne suffit pas de maîtriser un matière pour bien l'enseigner : il faut aussi apprendre les mécanismes de son appropriation, connaître le public auquel on s'adresse, pouvoir travailler en équipe, analyser sa pratique pour l'améliorer.

Le débat sur la formation pédagogique des enseignants surgit aussi dans l'enseignement supérieur. Dans les universités, une réflexion est entamée. On entend par ci par là des exigences mais la question n'est pas vraiment à maturité. Dans les Hautes Ecoles, l'obligation de mettre en place un CAPAES - certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur - sera rencontrée. Actuellement, le projet que j'ai déposé est examiné par le gouvernement. Il marque la volonté d'amener les enseignants des Hautes Ecoles à acquérir des compétences pédagogiques, et à les intégrer à leur savoir scientifique dans l'exercice de leur métier, au bénéfice de la réussite de leurs étudiants. Le CAPAES – comme vous le savez – est une exigence légale liée aux conditions de nomination dans les Hautes Ecoles.

L' «Ecole, dans quel(s) sens» : le mot «sens» peut être interprété de différentes manières. Il se réfère tant aux notions de «signification», d' «acception», qu'à celles de «direction», de «but» à atteindre . Deux aspects qui seront abordés tout au long du Congrès, à travers les divers ateliers, ceux-ci portant tant sur les valeurs et représentations de l'école, que sur les perspectives et enjeux de nos politiques en la matière.

Ces préoccupations seront au cœur des débats de ce deuxième congrès et seront discutées autour de cinq thèmes spécifiques, dont je vais, à présent, vous présenter les grandes lignes.

## L'égalité

Le thème de l'égalité me tient fort à cœur. Dans notre volonté de réaliser l'égalité dans l'enseignement, nous sommes directement interpellés par des constats tels que ceux révélés par l'enquête PISA et par les analyses qui en sont faites. L'école que nous voulions instrument d'égalité se révèle outil de discrimination : au lieu de réduire les inégalités, elle semble les renforcer. Cette conclusion est inacceptable, on ne peut s'y résigner. Il faut au moins tracer des voies pour envisager le changement et réaliser non pas seulement l'égalité des chances qui ne suffit pas, mais l'égalité des résultats, afin que chaque jeune, au terme de sa scolarité, maîtrise l'ensemble des compétences et des connaissances visées.

## La violence

L'enseignant a hélas la responsabilité de gérer des situations de violence symbolique ou physique qui découlent de la pression sociétale et de contextes scolaires où les valeurs sont aujourd'hui loin d'être partagées. Cette problématique est d'une brûlante actualité (comme l'ont encore illustré hier soir les débats télévisés de l'écran témoin). Elle fera l'objet d'un autre thème de réflexion, en envisageant, notamment la façon dont la formation, tant initiale que continuée, peut faciliter pour l'enseignant la gestion des situations de crises.

## La professionnalisation

Les nouvelles exigences de la société, l'émergence d'une culture des jeunes, la volonté de construire la formation initiale des enseignants en référence à leurs compétences, influencent l'identité professionnelle des enseignants. Il conviendra donc de s'interroger sur la question de l'évolution de leur métier et des dispositifs qui vont favoriser leur développement professionnel, leur processus de construction ou de reconstruction identitaire, élément non exclusif mais décisif de la revalorisation tant réclamée de leur image.

## Les savoirs et les compétences

Nous nous demanderons comment sont aujourd'hui développés les socles de compétences et les compétences terminales, les questions qu'ils soulèvent, les obstacles qu'ils rencontrent. Nous examinerons aussi le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'évaluation externe continue de notre système éducatif, notamment comment ils favorisent l'harmonisation des objectifs dans un système aux niveaux aussi dispersés que le nôtre.

## Les nouvelles technologies

Enfin, il convient aujourd'hui de s'interroger sur les bénéfices attendus et observés suite à l'arrivée des technologies de l'information et de la communication dans les écoles. Ces technologies sont à considérer comme un moyen performant de recherche documentaire, comme un outil pédagogique aux multiples dimensions. Mais attention : loin de remplacer l'enseignant, comme certains le pensaient, elles accentuent, plus que jamais, le rôle essentiel du maître.

En m'engageant résolument dans une politique de professionnalisation accrue des enseignants comme fondement du décret définissant la formation initiale des instituteurs, des régents et des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur, j'ai voulu tenter, je le répète, de contribuer à la valorisation de l'image même de la profession enseignante. Il semble qu'on ait gagné la première manche de ce défi puisqu'on a enregistré, à la rentrée de septembre 2001, une augmentation du nombre d'étudiants inscrits en section normale de 25%. Il s'agit maintenant de les garder, de leur permettre de réussir, de les accueillir et de les retenir dans leur nouveau milieu professionnel.

Comme vous le voyez, à travers les communications présentées dans ce congrès, les chercheurs mettront à la disposition des enseignants, et ce de façon systématique, des outils de réflexion et des matériaux d'innovation pour les stimuler à réfléchir sur leur pratiques, pour enrichir leur action ainsi que pour faciliter l'évolution de leur métier.

Je voudrais remercier M. Crochet, recteur de l'Université Catholique de Louvain pour nous avoir accueilli dans son université, le Comité scientifique et son président le Professeur De Ketele, ainsi que l'association belge des chercheurs en éducation, premier regroupement des chercheurs en éducation de la Communauté française, créée il y a deux ans lors de notre premier Congrès, et son président, le Professeur Donnay. Je tiens également à remercier Mme Martine Herphelin, Directrice générale adjointe du service des Affaires générales, de la recherche en éducation et du Pilotage de l'enseignement inter réseaux, Mme Fanny Constant et M. Guibert Denis, ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs, sans qui l'organisation de cet événement n'aurait pas été possible.

Il me reste maintenant à vous présenter la personne que nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui pour la conférence d'ouverture de ce congrès. Monsieur Michel Develay est professeur des universités en sciences de l'Education à l'Université Lumière Lyon 2 où il dirige l'Institut des sciences et pratiques de l'éducation et de formation. Ses activités de recherche sont centrées sur les apprentissages scolaires et la formation des enseignants. Auteur de nombreux ouvrages et articles, il est également expert auprès de diverses institutions pour des missions à l'étranger (Ministère de l'éducation suisse, UNICEF, Banque Mondiale), et travaille actuellement sur le sens de l'école pour les élèves et les stratégies de formation des enseignants. Thèmes qui rejoignent nos préoccupations. Je vous invite donc à présent à l'écouter.

M. Develay n'a pas voulu limiter son intervention à sa conférence d'introduction, mais a souhaité être associé à l'ensemble de nos travaux. Il nous livrera sa réaction générale en tant que « Grand Témoin » du Congrès, en réagissant aux cinq synthèses des rapporteurs, demain en fin de séance plénière.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous de fructueux travaux.